

# SIMPLIFIEZ VOUS LA RENTRÉE

## L'organisation d'une semaine scolaire

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 - 8h20	Accueil Péri scolaire en maternelle				
8h20 - 11h30	Classe				
11h30 - 13h30	Restauration scolaire		Garderie fin 12 h 15		Restauration scolaire
13h30 - 16h30	Classe		Accueil de Loisirs avec ou sans res- tauration	Classe	Temps d'Activités Périscolaires
16h30 - 18h00	Accueil Péri scolaire en maternelle Études surveillées en élémentaire			Accueil Péri scolaire en maternelle Études surveillées en élémentaire	Accueil Péri scolaire maternelle / élémen- taire

Les élèves scolarisés dans les écoles publiques maternelles et élémentaires de la ville vont à l'école quatre jours et demi.

# ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Toujours dans un objectif de simplification de l'accès aux services publics, nous avons cette année souhaité continuer à améliorer vos démarches administratives en étoffant [le guide 2017-2018 "Avoir 3 à 11 ans"](#) en y intégrant les activités périscolaires à l'école de musique ainsi que les modalités pour inscrire ses enfants à l'école. Celui-ci est accompagné [d'un dossier unique d'inscription](#) pour l'ensemble des activités proposées par la collectivité et par notre partenaire l'association des PEP 28 pendant le temps périscolaire.

Ce dossier unique vous permettra d'inscrire vos enfants en fonction de vos besoins et de vos attentes aux différents services et activités que sont la restauration scolaire, les accueils périscolaires du matin et du soir, l'étude surveillée, les temps d'activités périscolaires (T.A.P) ainsi que les modes d'accueils proposés les mercredis après midi à partir de 11h30.

Ce dossier est à déposer dans un seul lieu, le guichet unique, au 32 boulevard Chasles ou par mail [inscription.periscolaire\(at\)agglo-ville.chartres.fr](mailto:inscription.periscolaire(at)agglo-ville.chartres.fr)

Consulter le Guide des activités périscolaires



## [Télécharger le dossier unique d'inscription 2017-2018](#)



**DOSSIER INSCRIPTION UNIQUE 2017-2018**  
Restauration scolaire / Etudes surveillées  
Accueil périscolaire matin et soir  
Garderie mercredi 11h30-12h15  
T.A.P vendredi 13h30-16h30  
Accueils de Loisirs mercredi après-midi 11h30-18h00  
Accueils de Loisirs Vacances scolaires

**À RETOURNER AVANT LE 07 JUILLET 2017**

**AU GUICHET UNIQUE :**  
32, Boulevard Charles - 28000 CHARTRES  
Tél : 02 37 23 40 00 / FAX : 02 37 28 47 35  
Email : [inscription.periscolaire@aspic-ville.chartres.fr](mailto:inscription.periscolaire@aspic-ville.chartres.fr)